



Termes de référence

Pour le recrutement d'un expert en éducation positive

Position	un expert en éducation positive et intégration des élèves à besoins spécifiques
Titre du projet	Eduquer ensemble
Durée de contrat	Une semaine
Type du contrat	Contrat de prestation de service
Lieu d'affectation	Médenine
Date limite	20 Novembre 2024

1. Présentation de l'association :

AVER est une association, créée en 2011 principalement pour l'autonomisation des jeunes à travers leur implication en tant que citoyens actifs et futurs leaders au sein de leurs communautés en plus de promouvoir différentes formes de cultures et de créations artistiques.

AVER travaille en étroite collaboration avec les jeunes sur les questions de l'autonomisation des jeunes, de l'employabilité et de la mobilité, de l'inclusion des jeunes marginalisés dans la société, de l'égalité des sexes, de la démocratie et de la citoyenneté active. Notre principale préoccupation est de contribuer à bâtir une génération future fondée sur les valeurs de respect de l'autrui, d'ouverture d'esprit et de tolérance tout en œuvrant à l'éradication de toutes les formes de discrimination et de violence.

AVER intervient principalement sur 3 volets : éducation, jeunesse et ESS

2. Description du projet

Éduquer Ensemble est un projet qui a pour objectif d'améliorer les conditions de scolarité des enfants et jeunes en mobilité afin que l'école soit un milieu protecteur adapté aux enjeux de mobilité à travers :

- La formation et la sensibilisation aux principes d'éducation positive.
- La lutte contre la discrimination et le harcèlement à l'école et au sein de la société.
- La sensibilisation aux droits d'enfant dont le droit à l'éducation pour tous



Objectifs spécifiques du projet :

- Sensibiliser les enseignants, les parents et les élèves aux principes de l'éducation positive, encourageant des méthodes d'enseignement centrées sur le renforcement positif, le respect mutuel et la collaboration.
- Renforcer les compétences des enseignants par le biais d'ateliers et de formations axées sur les pratiques d'éducation positive, favorisant ainsi un climat scolaire positif.
- Organiser des sessions de sensibilisation dans les communautés locales pour promouvoir la compréhension et le respect du droit à l'éducation pour tous, en mettant en lumière son impact sur le développement individuel et collectif sans discrimination.
- Faciliter des rencontres intergénérationnelles entre enseignants, parents et élèves pour favoriser le dialogue ouvert sur les défis et les opportunités liés à l'éducation positive.

Groupe cible du projet :

- 6 établissements scolaires primaires
- Elèves 10/12 ans
- Parents d'élèves
- 20 enseignants/conseillers
- Communautés locales

3. Objet de la mission :

A travers son intervention, l'expert aura pour mission de sensibiliser les équipes éducatives (enseignants et cadres éducatifs) et les parents d'élèves aux principes de l'éducation positive et l'importance de l'adaptation des pratiques pédagogiques pour favoriser l'inclusion des élèves en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques (troubles de l'apprentissage, troubles du comportement, etc.). L'expert abordera les difficultés rencontrées dans la pratique des principes de l'éducation positive et lancera le débat avec les présents sur ses clés de réussite.



4. Tâches et activités de l'expert :

L'expert aura pour activité principale de :

- Fournir une proposition de programme pour l'intervention
- Présenter une intervention sur l'éducation positive et l'intégration
- Animer le débat sur la thématique de l'éducation positive et l'intégration

5. Durée de la mission

La mission est d'une durée de 1 jour (Le 23 novembre 2024)

6. Produits attendus de la mission

- Une intervention sur l'éducation positive et l'intégration
- Un support de l'intervention effectuée

7. Modalités de travail

L'expert travaillera en étroite collaboration avec l'équipe projet. Les produits de cette mission seront la propriété exclusive de l'AVER. L'expert ne publiera ni ne fera publier, sous quelque forme que ce soit, les produits de cette mission. L'expert sera le seul responsable de la qualité technique de son travail et de la réalisation dans les délais adéquats des tâches assignées.

8. Profil de l'expert

- Ayant une très grande maîtrise de la thématique de l'éducation positive et l'intégration
- Ayant une connaissance des spécificités de public cible (parents d'élèves en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques, des cadres éducatifs et différents autres acteurs concernés par la thématique.
- De qualité en terme de communication et d'une aptitude réelle à animer des sessions sur le thème évoqué notamment une parfaite connaissance des aspects pédagogiques, sociaux susceptibles de conditionner ladite session.



9. Rémunération

Elle se fera sur la base de la qualification, de l'expérience des candidats et des limites budgétaires. Le paiement se fera à la fin de la session de formation sur présentation des livrables mentionnés au point 6

10. Contenu de l'offre

Les experts ayant les qualifications requises décrites au paragraphe précédent peuvent postuler pour la présente mission. Le dossier de candidature devra comprendre obligatoirement les pièces ci-dessous listées :

- Le CV incluant les expériences/références dans le domaine pertinent à la présente mission.
- Une offre financière (y compris les coûts de transport au cas de besoin)

11. Comment postuler

Veillez envoyer le dossier de candidature par courrier électronique à l'adresse suivante : voixdenfantrural@yahoo.fr avant le 20 novembre 2024

Objet de courrier : **Candidature intervenant « éducation positive et intégration » / Eduquer ensemble**